

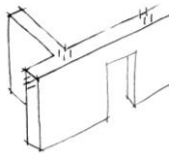
# Glossaire

**Allège** : partie maçonnée basse sous l'appui d'une fenêtre.

**Badigeon** : lait de chaux (mélange de chaux et d'eau) généralement coloré, que l'on applique sur les enduits extérieurs ou les parements.

**Baies cintrée** : ouverture dans un mur suivant diverses formes d'arc.

**Chaînage** : élément d'ossature des parois porteuses ceinturant les murs. Il empêche les fissures et évite leur dislocation.



**Châssis** : bâti de bois ou de métal qui sert de cadre à un matériau (verre, panneau de bois, textile, etc.).

**Chiens-assis** : lucarne dont la couverture est constituée d'un seul pan dont la pente est inverse à celle du toit.



**Corbeau** : élément saillant du mur soutenant une poutre ou une corniche.



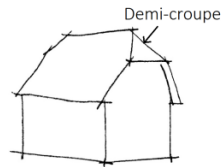
**Corniche** : élément horizontal (parfois en pente), qui surplombe un édifice et

qui en dépasse. Il protège de la pluie les parties sous-jacentes et, le cas échéant, supporte la base du comble.



**Crémone** : élément qui s'intègre au mécanisme d'une serrure permettant d'ouvrir ou de fermer une fenêtre ou une porte à deux battants.

**Croupe** : pan de toiture rampant, triangulaire ou trapézoïdale à l'extrémité d'un toit sans pignon.



**Doucine** : moulure formée de deux arcs de cercle l'un convexe, l'autre concave.



**Espanolette** : cf. crémone.

**Fenil** : bâtiment rural ou partie d'un bâtiment où l'on conserve le foin.

**Fronton** : élément décoratif de forme triangulaire ou en segment de cercle, qui surmonte et couronne l'entrée principale d'un édifice.

**Harpage** : technique d'appareillage de coin d'un mur qui consiste à disposer en alternance les pierres, moellons ou

blocs de béton, pour former un chaînage.

**Imposte** : partie supérieure indépendante (fixe ou ouvrante) de porte ou de fenêtre qui peut être vitrée.

**Linteau** : pierre, pièce de bois ou barre de métal horizontale, constituant la partie supérieure d'une baie qui soutient la maçonnerie située au-dessus.



**Lucarne** : ouvrage construit sur un toit et permettant d'éclairer le comble par une ou plusieurs fenêtres.

**Meneau** : montants et compartiments verticaux de pierre de taille, ou assemblages de pièces de bois, divisant en plusieurs vides la surface d'une fenêtre.



**Moellon** : petit bloc de pierre calcaire plus ou moins taillé, employé pour maçonner le mur. Sa taille est telle qu'il peut être manipulé à la main.

**Modénature** : éléments ornementaux d'une façade extérieure qui permettent de différencier les styles

architecturaux et souvent, de dater la construction.

**Oculus** : petite ouverture dont le tracé est un cercle ou un ovale, ménagé dans un mur ou une voûte.



**Pignon** : partie supérieure d'un mur de bâtiment, en général triangulaire, portant les versants du toit.

**Pile** : pilier de dimension importante supportant les arcades d'un bâtiment.

**Pinacle** : couronnement des contreforts, de forme conique ou pyramidale, généralement sculpté et orné de fleurons.

**Traverse** : montant horizontal qui sépare une fenêtre en deux parties.

**Travée** : sur une élévation d'un bâtiment, superposition d'ouvertures placées sur un même axe vertical.